



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

entreprises en difficulté

Question écrite n° 74043

Texte de la question

Mme Marie-Christine Dalloz attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la crise économique majeure qui touche les entreprises. De nombreuses entreprises disparaissent chaque jour. Les organisations représentatives sont très inquiètes. Les entreprises disposent de trop peu de visibilité dans leurs carnets de commande, elles ont de faibles taux de marge, avec un recul de 2,1 % par an en moyenne combiné à un recul de l'investissement. Elles payent le prix du ralentissement de la consommation. De plus, les PME et les TPE sont asphyxiées par l'instabilité et la complexité des normes. Elles croulent sous le poids de la lourdeur et de la difficulté des règles applicables notamment dans le domaine social. Par ailleurs, les prélèvements obligatoires sur les entreprises ont augmenté de 2,7 % en moyenne par an depuis 2010. La mise en place du CICE n'a pas permis de générer de marges suffisantes pour permettre aux entreprises d'investir et de créer de l'emploi. Elle souhaiterait savoir comment le Gouvernement entend lutter contre la perte de rentabilité des entreprises.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

Circonscription : Jura (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74043

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2015](#), page 1036

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)